

Stratégie de sélection d'indicateurs de tourisme durable pour les régions de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine

Juste Rajaonson and Georges A. Tanguay, Ph.D.

Special Issue, 2012

Innovations en tourisme durable
Innovations in Sustainable Tourism

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1036559ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1036559ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (print)

1923-2705 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Rajaonson, J. & Tanguay, G. A. (2012). Stratégie de sélection d'indicateurs de tourisme durable pour les régions de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine. *Téoros*, 27–34. <https://doi.org/10.7202/1036559ar>

Article abstract

Cet article traite de l'élaboration d'une grille d'indicateurs de tourisme durable en présentant la stratégie adoptée par les régions de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine, au Québec. Une première étape établit une liste d'indicateurs reconnus par les experts et couvrant systématiquement les dimensions du tourisme durable. Une deuxième étape permet de coordonner ces indicateurs à la politique-cadre de tourisme durable de chacune des régions, de façon à les rendre opérationnels sans en réduire la validité. Cette stratégie en deux étapes permet d'identifier une liste d'indicateurs de tourisme durable reconnus, mesurables et cohérents avec la politique touristique de chaque région. Une telle stratégie contribue ainsi à minimiser les risques d'instrumentalisation du concept de tourisme durable et à garantir la validité des démarches d'évaluation et de suivi en la matière.

Stratégie de sélection d'indicateurs de tourisme durable pour les régions de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine

Juste RAJAONSON

Doctorant

Département d'études urbaines et touristiques

Université du Québec à Montréal

rajaonson.juste@courrier.uqam.ca

Georges A. TANGUAY, Ph.D.

Professeur

Département d'études urbaines et touristiques

Université du Québec à Montréal

tanguay.georges@uqam.ca

RÉSUMÉ : Cet article traite de l'élaboration d'une grille d'indicateurs de tourisme durable en présentant la stratégie adoptée par les régions de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine, au Québec. Une première étape établit une liste d'indicateurs reconnus par les experts et couvrant systématiquement les dimensions du tourisme durable. Une deuxième étape permet de coordonner ces indicateurs à la politique-cadre de tourisme durable de chacune des régions, de façon à les rendre opérationnels sans en réduire la validité. Cette stratégie en deux étapes permet d'identifier une liste d'indicateurs de tourisme durable reconnus, mesurables et cohérents avec la politique touristique de chaque région. Une telle stratégie contribue ainsi à minimiser les risques d'instrumentalisation du concept de tourisme durable et à garantir la validité des démarches d'évaluation et de suivi en la matière.

Mots-clés : indicateurs, durabilité, évaluation, méthodologie, partenariat.

La mise en œuvre d'une politique implique l'utilisation d'outils de suivi et d'évaluation tels que les indicateurs. Ces derniers sont reconnus comme des moyens de communication essentiels en vue de rendre compte des changements et d'entrevoir les conséquences de l'action ou de l'inaction (Boulanger, 2004; Bell et Morse, 2008). En matière de tourisme durable, ils ont comme objectif principal d'offrir une évaluation globale du lien entre la nature et la société, et ce, afin d'assister les décideurs dans l'appréciation des actions à entreprendre ou non pour s'assurer de mener le tourisme et les activités y afférentes vers un développement durable (Hunter, 1997).

L'élaboration d'une grille d'indicateurs de durabilité demeure cependant une tâche difficile, dans la mesure où l'introduction d'une part de subjectivité est inévitable à chacune de ses étapes, de la sélection d'indicateurs jusqu'à leur interprétation (Wong, 2006). Plusieurs auteurs ont d'ailleurs proposé des approches et des cadres conceptuels dans le but de structurer le processus d'élaboration d'indicateurs, notamment dans le domaine de la gestion environnementale (Bell et Morse, 2008). Ces initiatives se divisent entre celles qui voient la durabilité comme étant un concept complexe nécessitant le développement d'outils de mesures sophistiqués, et celles qui la considèrent comme un objectif ou un consensus politique résultant de

la concertation entre les parties prenantes (Rametsteiner *et al.*, 2011). Dans le premier cas, on obtiendra une grille d'indicateurs qui, malgré sa pertinence, sera peu populaire auprès des décideurs en raison de sa complexité (Shield *et al.*, 2002). Dans le deuxième cas, la grille obtenue d'indicateurs présentera le risque d'évaluer essentiellement les dimensions jugées importantes par les parties prenantes et de devenir ainsi un outil de marketing territorial (Rajaonson et Tanguay, 2010).

Ces constats justifient le développement d'une stratégie alternative permettant d'obtenir une liste plus concise d'indicateurs à la fois reconnus par les experts et applicables pour les destinations touristiques. Dans le présent article, nous présentons un exemple d'utilisation d'une telle stratégie, soit celle utilisée par les régions de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine au Québec qui ont élaboré une grille d'indicateurs dans le cadre de l'évaluation du tourisme durable. Afin d'expliquer cette expérience régionale, nous discutons d'abord brièvement dans la prochaine section, des types d'approches généralement adoptées au niveau de l'élaboration d'une grille d'indicateurs de tourisme durable. Nous présentons ensuite le contexte qui a conduit les deux régions à choisir une approche intermédiaire pour se doter d'une telle grille, puis montrons les étapes successives ayant servis à sélectionner une courte liste d'indicateurs

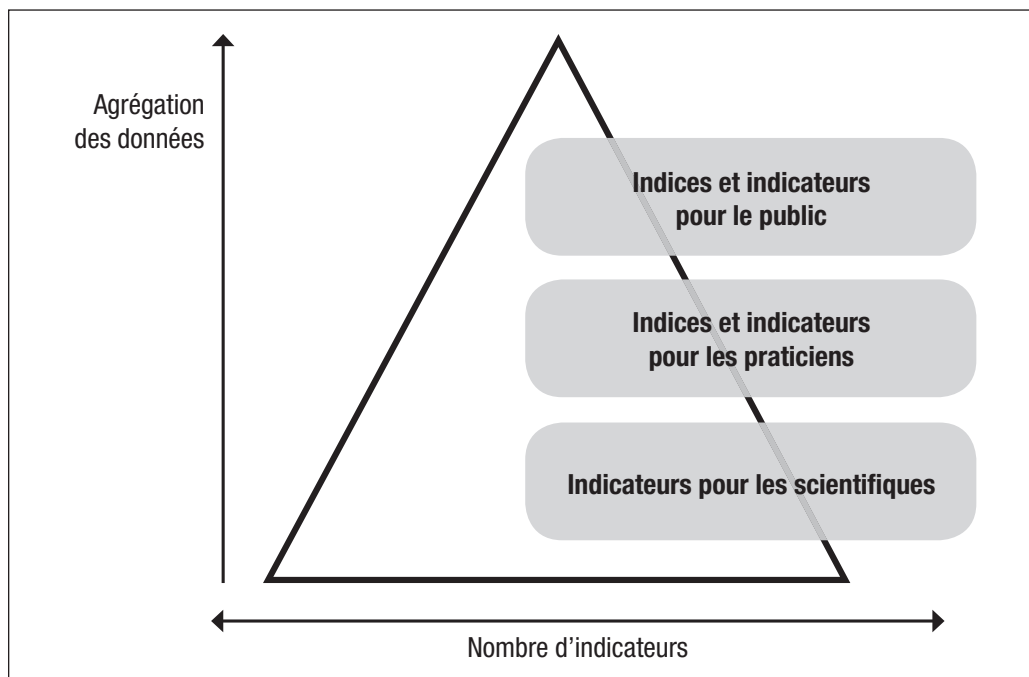


Illustration 1 : Nombre d'indicateurs et public visé (source : adapté de Shield *et al.* (2002)).

tout en les adaptant au contexte de chaque région. Finalement, nous identifions les principaux avantages de leur stratégie en soulignant l'intégration de l'expertise scientifique et de l'expérience locale.

Élaboration d'indicateurs

On distingue deux approches en matière d'élaboration d'indicateurs de tourisme durable (ITD) selon les objectifs pour lesquels ils ont été construits (Rametsteiner *et al.*, 2011). Premièrement, l'approche scientifique vise généralement à obtenir une grande quantité d'informations afin d'être le plus précis possible (Miller, 2001; Choi et Sarakaya, 2006; Tasser *et al.*, 2008; Niemeijer et de Groot, 2008; Hickey et Innes, 2008). Il en résulte souvent des grilles d'ITD scientifiquement valides, mais très peu populaires auprès des décideurs en raison de leur complexité (Hunter, 1997).

Deuxièmement, l'approche préconisée par les décideurs et les praticiens, selon laquelle les données originalement disponibles doivent, d'une part, être condensées sous forme d'indicateurs synthétiques afin d'appuyer les décisions politiques et, d'autre part, être davantage simplifiées pour être diffusées publiquement (voir illustration 1). Elle est basée sur des besoins particuliers et/ou des objectifs politiques pour justifier l'utilité de créer une grille d'ITD (Stabler, 1997; Butler, 1999; Gahin *et al.*, 2003; Reed *et al.*, 2006). La grille ainsi obtenue résulte d'un consensus entre plusieurs acteurs, au détriment de la recherche d'un système neutre, crédible et reproductible (comme le soulignent Rametsteiner *et al.*, 2011).

Récemment, plusieurs auteurs ont cherché à intégrer ces deux approches en considérant leurs faiblesses respectives et en recherchant le meilleur compromis possible (Bell et Morse, 2008; Holman, 2009; Rametsteiner *et al.*, 2009; Rajaonson et Tanguay, 2010). Les travaux résultants ont été faits dans

l'optique où les expériences démontrent que la production d'indicateurs, basée sur une démarche purement scientifique, a tendance à ignorer ou à sous-estimer l'importance de la dimension politique (Rametsteiner *et al.*, 2011). Ceci expliquerait pourquoi ces indicateurs n'arrivent pas à obtenir une légitimité auprès des décideurs et de la société civile. D'un autre côté, l'approche basée sur la recherche d'un consensus politique crée un biais au niveau du développement des indicateurs et introduit une part de subjectivité dénoncée par les scientifiques. En effet, le contenu et les priorités évoqués par les indicateurs dépendront des affiliations des acteurs mobilisés dans la démarche (Hunter, 1997). En optant pour une approche alternative, l'élaboration d'indicateurs devient un processus de production d'une connaissance, scientifique à la base, et d'élaboration d'une norme, politique et opérationnelle (Rametsteiner *et al.*, 2011) menant à leur reconnaissance et à leur légitimité scientifique et sociale.

Outre l'importance de l'arbitrage entre science et politique, on constate l'absence d'un cadre de référence réellement établi quant à l'élaboration d'ITD. Il en résulte une explosion des formes de grilles d'ITD, qui sont légitimées par la particularité de chaque territoire et présentant le risque de devenir trop spécifique ou d'ignorer, en tout ou en partie, les principes fondamentaux du tourisme durable. Tout en reconnaissant que chaque région devrait avoir ses propres indicateurs, Mascarenhas *et al.* (2010) soulignent la nécessité de tendre vers une structure commune, afin d'établir un minimum de cohérence au niveau de l'évaluation du développement durable du tourisme. Cette exigence permettrait d'éviter l'instrumentalisation des indicateurs dans un marketing territorial (European Environment Agency, 2001). À ce sujet, il existe une littérature abondante qui propose l'utilisation de grilles d'évaluation communes et flexibles et qui fait état de l'importance et de l'utilité

d'établir, de cette façon, un minimum de cohérence dans les pratiques d'évaluation du développement durable (Mitchel, 1996; Holman, 2009; Mascarenhas *et al.*, 2010). Il n'en demeure pas moins que l'utilisation et l'élaboration de telles grilles sont confrontées à plusieurs problèmes, notamment au niveau de l'accessibilité des données.

En effet, une grille d'ITD compatible avec plusieurs destinations fait face à des contraintes d'observation et de mesures. Ainsi, plusieurs compromis inévitables limitent souvent l'efficacité analytique des indicateurs et leur font perdre de leur objectivité. Par exemple, on doit prendre en compte la demande d'information concise des utilisateurs, obtenir des résultats basés sur une démarche méthodologique cohérente, tenir compte de l'offre de données, etc. (Holman, 2009). Dans un exercice de calcul, ce compromis se traduit souvent par l'utilisation d'indicateurs moins explicites, mais pour lesquels les données de calculs sont toutefois disponibles à l'échelle de l'analyse souhaitée. Prenons l'exemple de la pauvreté. Elle est couramment mesurée à l'aide d'un ou plusieurs indicateurs relatifs au revenu, aux charges et au logement des ménages, puisque les données statistiques qui y réfèrent sont facilement accessibles. Pourtant, en plus de la dimension matérielle, la pauvreté est caractérisée par des dimensions sociale et culturelle (*e.g.* exclusion, éducation) et pour lesquelles il existe plusieurs autres indicateurs tout aussi pertinents dont les mesures nécessitent parfois des calculs, des enquêtes ou des ajustements plus complexes (Boulangier, 2004). Étant donné les contraintes inhérentes à la mise en place d'indicateurs, nous verrons plus loin que les régions de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine ont dû faire plusieurs compromis afin d'en arriver à une liste finale d'indicateurs. Entre autres, il était primordial de tenir compte de leur politique cadre respective de tourisme durable et pour lesquelles nous présentons maintenant les grandes lignes.

Politique-cadre de tourisme durable en Gaspésie et aux Îles de la Madeleine

La péninsule de la Gaspésie et l'archipel des Îles de la Madeleine forment l'une des 17 régions administratives de la province du Québec. Les deux régions se distinguent par leur géographie physique et humaine, si bien qu'elles offrent des produits touristiques différents et ne partagent pas les mêmes enjeux de développement. Cette réalité est illustrée au tableau 1.

Dans le but de garantir la durabilité de leur secteur touristique et de maintenir un niveau d'attractivité compétitif, les deux régions se sont mobilisées pour se doter d'une politique touristique répondant aux principes de développement durable. Ces politiques ont été élaborées sur la base d'une approche participative impliquant une série de consultation et de concertation entre les autorités, la population locale et les opérateurs touristiques. L'objectif était d'élaborer une vision consensuelle et réaliste quant au développement du tourisme, et d'établir des objectifs communs entre les parties prenantes.

Gaspésie

La Gaspésie a été identifiée par le *National Geographic* comme l'une des 20 destinations touristiques mondiales à voir en 2011 (*National Geographic Traveler*, 2010). Dans un texte explicatif,

Tableau 1 : **Caractéristiques de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine**

Gaspésie	Îles de la Madeleine
3000 km de littoral	300 km de littoral
100 000 habitants	14 232 habitants
3 ^e plus belle destination au monde, pour son développement durable (NG, 2009) Et une des 20 meilleures destinations à visiter au monde (NG, 2011)	Destination de rêve selon les sondages réalisés au Québec sur les régions touristiques québécoises (ministère du Tourisme du Québec, 2010)
Paysages naturels, héritage culturel divers, plusieurs festivals	Paysages naturels, croisières, observation de la faune aviaire et aquatique

Source : Compilation des auteurs.

ce choix est justifié par la beauté d'un paysage sculpté par la mer et le vent, la présence des Appalaches et de 25 des principaux sommets du Québec, de quatre parcs nationaux, de réserves fauniques et d'un éventail d'activités hivernales possibles. L'année précédente, la même organisation avait classé la Gaspésie en troisième position du palmarès des destinations touristiques mondiales selon six critères : la qualité environnementale, l'intégrité sociale et culturelle, la qualité de la gestion du tourisme; l'état des bâtiments et des sites archéologiques; l'esthétisme et le potentiel futur de la destination (Illustration 1). On notera que cette évaluation a été réalisée par un panel de 437 experts en tourisme (*National Geographic Traveler*, 2010).

En 2010, la Conférence régionale des élus de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM), entité administrative regroupant les deux régions touristiques, a lancé sa *Politique-cadre du tourisme durable de la Gaspésie* (CRÉGÎM, 2010) à la suite d'une consultation des opérateurs touristiques et du public sur l'avenir du tourisme dans la région. L'événement a réuni plus de 300 personnes et a permis d'identifier les atouts, les faiblesses, les contraintes et les opportunités dans le secteur touristique de la Gaspésie. Un comité de suivi coordonné par un chargé de projet a été mis en place. Pendant huit mois, ce dernier a tenu plusieurs rencontres de travail avec les différentes parties prenantes jusqu'à l'adoption et le dévoilement de la *Politique-cadre du tourisme durable de la Gaspésie* (PCTDG), en novembre 2010. Cinq principes directeurs ont été identifiés et chacun est accompagné d'objectifs (voir tableau 2). Ces principes guideront le choix des indicateurs de tourisme durable, car au-delà de l'application de critères généraux permettant de sélectionner une série d'indicateurs optimaux, ces derniers doivent être opérationnels et cohérents avec la PCTDG.

Îles de la Madeleine

L'archipel des Îles de la Madeleine constitue, quant à lui, une destination prisée par la clientèle québécoise. Cette dernière choisit régulièrement l'archipel comme destination de rêve dans les divers sondages réalisés sur les régions touristiques du Québec (Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, 2006). Le développement durable y est au cœur des priorités de la région et se traduit par la réalisation de nombreux projets, notamment dans le cadre d'un plan d'action régional appuyé par

Tableau 2 : Principes directeurs et objectifs de la PCTDG

Principe directeur 1	La sauvegarde et la mise en valeur de la culture gaspésienne
Objectif 1	Mettre en valeur les productions originales du territoire, tant les produits du terroir (agroalimentaires, agro-forestiers, produits de la mer) que les productions artistiques
Objectif 2	Rendre l'histoire et le patrimoine de la région plus accessibles aux visiteurs
Objectif 3	Préserver et mettre en valeur les quais et les phares de la région, qui sont des témoins importants de notre histoire et de notre identité maritime
Objectif 4	S'assurer que le produit touristique régional témoigne du peuplement du territoire
Principe directeur 2	La préservation et la mise en valeur du patrimoine paysager gaspésien
Objectif 1	Adopter et mettre en œuvre, à l'échelle de la région et des localités, des mesures de protection et de mise en valeur du paysage et du patrimoine bâti
Principe directeur 3	La promotion de l'écoresponsabilité
Objectif 1	Identifier et mettre en œuvre des mesures visant à rendre la destination Gaspésie plus écoresponsable
Principe directeur 4	Une gouvernance participative et un développement endogène
Objectif 1	Faciliter l'appropriation des attraits, des événements et des infrastructures touristiques par la communauté, et favoriser leur concertation
Objectif 2	Maximiser les retombées locales de l'activité touristique
Objectif 3	Assurer la complémentarité des activités, des événements et des attraits dans l'offre touristique en misant sur la concertation des différents acteurs concernés
Principe directeur 5	La pérennisation de l'activité touristique
Objectif 1	Améliorer l'accueil de la clientèle touristique
Objectif 2	Utiliser de façon optimale nos ressources distinctives, fortement associées au caractère maritime et montagneux de la région
Objectif 3	Travailler à l'amélioration de l'achalandage touristique tout au long de l'année et à l'accroissement de la durée de séjour des visiteurs
Objectif 4	Faciliter l'accès à la Gaspésie
Objectif 5	Mettre en valeur l'offre touristique de la Gaspésie

Source : CRÉGÎM (2010).

le Ministère du développement économique, de l'innovation et de l'exportation du Québec (Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, 2006).

En 2006, les Îles de la Madeleine ont adopté la *Politique-cadre de développement touristique des Îles de la Madeleine* (PCDTIM) après deux ans de consultation (Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, 2006). Cette consultation était rendue nécessaire suite aux fortes variations d'achalandage reliées à l'augmentation de la capacité de la desserte maritime depuis l'Île-du-Prince-Édouard, et à la mise en service d'un nouveau service de traversier depuis Montréal. Approuvée par l'ensemble des partenaires socioéconomiques dont la CRÉGÎM, la MRC des Îles-de-la-Madeleine et l'Association touristique régionale des Îles de la Madeleine, un comité de suivi a été formé par un représentant de chacun de ces organismes afin de superviser la réalisation du plan d'action annuel dans lequel la mise en place d'indicateurs de tourisme durable a été retenue comme étant une priorité. Comme démontré au tableau 3, la PCDTIM s'articule autour de quatre fondements qui se déclinent en plusieurs objectifs.

En somme, les deux régions partenaires priorisaient la mise en place d'ITD afin d'assurer un suivi efficace des plans

d'actions découlant de leur politique-cadre respective. Pour ce faire, elles ont eu à choisir une stratégie visant à choisir des indicateurs pertinents et applicables à leur contexte spécifique. Nous décrivons dans la prochaine section l'expérience novatrice de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine et qui consiste à allier expertise scientifique et cohérence avec leurs besoins.

Stratégie de sélection d'indicateurs de tourisme durable

Le premier choix fait par les deux régions a été celui de faire appel à une expertise externe et ce, pour deux principales raisons. Premièrement, afin de prévenir l'absence de consensus et les conflits d'intérêt pouvant résulter d'une démarche impliquant essentiellement les acteurs locaux. Ensuite, afin de choisir parmi des indicateurs reconnus et dont la pertinence a été démontrée par les experts ainsi que dans d'autres destinations.

Ainsi, la stratégie utilisée par les régions de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine, consiste à réaliser un inventaire exhaustif des indicateurs recommandés par les experts. Pour ce faire, une base de données constituée d'indicateurs de tourisme durable a d'abord été créée. Ces indicateurs sont extraits du manuel de l'Organisation mondiale du tourisme : *Indicators of Sustainable*

Tableau 3 : **Fondements et objectifs de la PCDTIM**

Fondement 1	Le développement touristique doit, par ses retombées économiques, sociales et culturelles, profiter à l'ensemble de la collectivité et participer à un accroissement de la qualité de vie des Madelinots.
Objectif 1	Optimiser le partage des retombées économiques auprès d'une plus grande partie de la population.
Objectif 2	Concilier le développement touristique avec le maintien et l'amélioration de la qualité de vie des résidents.
Fondement 2	Le développement touristique doit contribuer à mettre en valeur, tout en les préservant, la diversité et la spécificité de notre milieu physique.
Objectif 1	Resserrer le cadre de gestion du territoire.
Objectif 2	Assurer la conservation d'espaces naturels non constructibles et accessibles à tous, de même que celle de certains sites et paysages, ces espaces, ces sites et ces paysages constituant un patrimoine collectif.
Objectif 3	Encadrer l'implantation et le déploiement des infrastructures, des équipements et des activités sur le territoire dans le respect du patrimoine naturel.
Objectif 4	Mise en œuvre de stratégies de développement durable applicables au quotidien dans l'offre touristique.
Fondement 3	Le développement touristique doit constituer une opportunité de mettre en valeur, tout en les préservant, l'identité, la culture locale, le mode de vie maritime et insulaire, soit le patrimoine madelinot.
Objectif 1	Maintenir, valoriser et promouvoir la culture et le patrimoine maritime et insulaire, en un mot, l'identité madelinienne.
Objectif 2	Faire valoir les retombées sociales et culturelles de l'activité touristique et les bénéfices qu'en retire la population.
Objectif 3	Favoriser les rapports entre les visiteurs, les villégiateurs et les résidents.
Objectif 4	Favoriser le développement de produits, d'attraits, d'activités et d'événements authentiques et de qualité.
Fondement 4	Le développement touristique doit s'inscrire en complémentarité aux autres activités économiques, et particulièrement celles liées à l'exploitation des ressources de la mer et de la terre.
Objectif 1	Faire valoir l'interaction entre les pêches et le tourisme tout en valorisant le domaine de la pêche.
Objectif 2	Appuyer les initiatives de développement de l'activité agricole.
Objectif 3	Mettre en valeur les produits régionaux comme composante importante du produit touristique et valoriser la cuisine régionale.
Objectif 4	Sensibiliser les intervenants en tourisme et les autres commerçants à l'importance de la qualité de l'accueil et des produits et services offerts aux visiteurs.

Source : Municipalité des Îles-de-la-Madeleine (2006).

Development for Tourism Destinations : A Guidebook (World Tourism Organization [WTO], 2004). Au départ, 768 indicateurs ont été recensés. Plusieurs d'entre eux ont été retranchés pour des raisons de redondance. De plus, les indicateurs retenus traitent de facteurs décrivant une dynamique semblable à celle des régions de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine. Par exemple, des indicateurs relatifs aux enjeux d'hygiène et d'accès à l'eau potable, généralement utilisés pour des destinations situées dans les pays en développement, n'ont pas été retenus. La base de données résultante est constituée de 507 indicateurs.

Dans le but d'obtenir une liste d'indicateurs pertinents et opérationnels pour les deux régions touristiques, la stratégie de sélection d'indicateurs a été basée sur celle de Tanguay *et al.* (2009). De plus, deux séries de critères sont successivement appliquées aux 507 indicateurs recensés : une série de critères généraux et une série de critères permettant d'adapter la grille d'indicateurs tenant compte des contextes gaspésien et madelinot.

Critères généraux

La première série est composée de quatre critères généraux permettant de réduire la liste initiale de 507 indicateurs à une

grille plus synthétique couvrant les principales dimensions et les enjeux de développement durable. Ces critères généraux concernent : i) la classification des indicateurs recensés selon les dimensions du développement durable; ii) la fréquence d'utilisation des indicateurs en fonction des dimensions du développement durable; iii) la couverture des principaux enjeux de développement durable en tourisme selon l'OMT et iv) la mesurabilité des indicateurs dans le temps. Le premier critère vise à catégoriser les 507 indicateurs selon les dimensions environnementale, sociale et économique du développement durable, en tenant compte également des intersections. Le deuxième critère permet d'identifier les indicateurs qui sont le plus fréquemment utilisés et dont la pertinence et l'utilité sont, par conséquent, reconnues par les experts et les destinations touristiques concernées. Pour renforcer la validité de ce dernier critère, la liste des 507 indicateurs a été confrontée à 16 études de cas choisies en fonction de leur pertinence et permettant l'analyse des fréquences d'utilisation des ITD. Le troisième critère permet de définir un seuil à partir duquel la liste réduite d'indicateurs reproduit le plus largement possible la couverture des dimensions du développement durable des 507 indicateurs initiaux et de couvrir les principaux enjeux

Tableau 4 : **Enjeux du développement durable dans le domaine du tourisme**

N°	Enjeux	N°	Enjeux
1	Espaces naturels, faune et flore	11	Participation publique
2	Eau	12	Culture
3	Atmosphère	13	Accessibilité
4	Énergie	14	Investissements
5	Matières résiduelles	15	Promotion de l'écotourisme
6	Paysages et nuisances	16	Vitalité économique
7	Résilience et risque	17	Emploi
8	Sécurité et sûreté	18	Marketing
9	Santé	19	Distinction
10	Satisfaction	20	Achalandage

Source : Adapté de WTO (2004).

de développement durable tels que définis dans le manuel de l'OMT sur les indicateurs de tourisme durable (voir tableau 4). Finalement, le quatrième critère permet de privilégier, parmi les indicateurs retenus à ce stade, ceux qui varient dans le temps, afin de démontrer une évolution de la situation. Si les indicateurs annuels sont généralement privilégiés, ceux variant sur une plus longue période de temps ne sont toutefois pas exclus, dans la mesure où ils peuvent démontrer un progrès même si celui-ci n'est visible que sur une période allant de 5 à 10 ans.

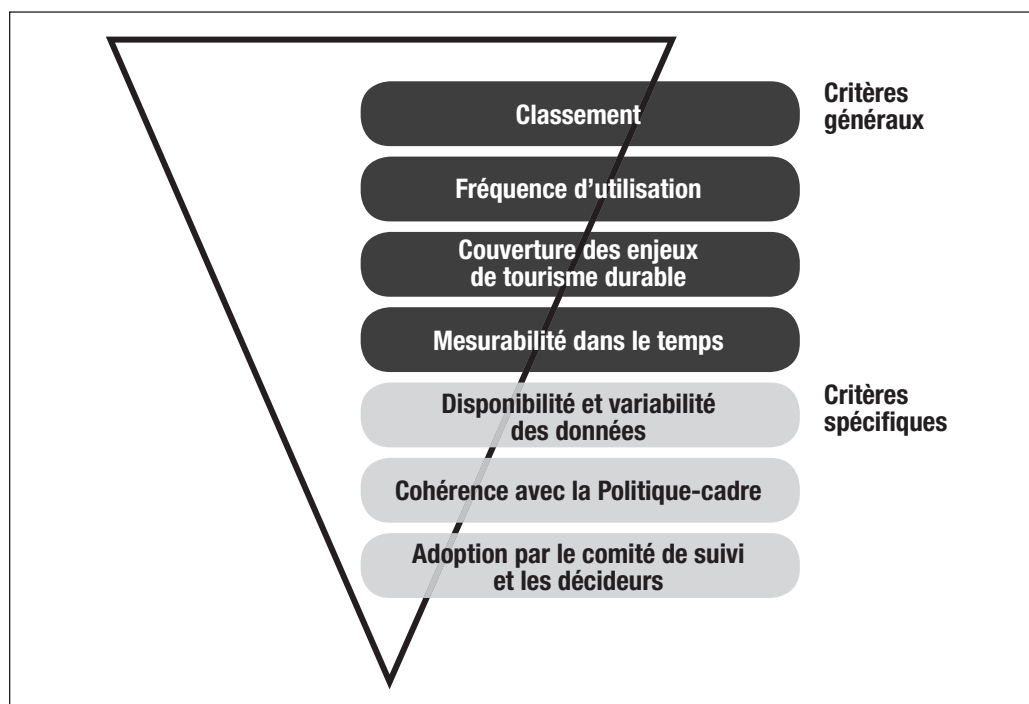
Critères spécifiques

Une deuxième série de trois critères spécifiques permet d'ajuster la liste réduite d'indicateurs aux contextes respectifs de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine. Les critères spécifiques s'ajoutent donc aux quatre critères généraux précédents et visent à s'assurer: i) de la disponibilité des données; ii) de la correspondance des indicateurs avec la PCTDG et la PCDTIM et iii) que les autorités responsables des deux régions valident

Tableau 5 : **Correspondance des ITD**

Indicateurs satisfaisants aux critères généraux	Indicateurs disponibles pour la Gaspésie	Indicateurs disponibles pour les Îles de la Madeleine
Superficie des espaces protégés	Superficie des zones d'exploitation contrôlées	Superficie des milieux humides
Consommation d'eau (secteur touristique)	Nombre de municipalités qui traitent leurs eaux usées	Nombre de stations d'épuration ayant obtenu, pour le « respect des exigences/station », une note inférieure à 85 %
Pollution de l'air (secteur touristique)	Achalandage du réseau de transport collectif (secteur routier)	Achalandage du réseau de transport collectif (secteur maritime)
Consommation d'énergie (secteur touristique)	Nombre d'actions ou d'engagements planifiés réalisés	Nombre d'actions ou d'engagements planifiés réalisés
Volume des matières résiduelles recyclées	Taux de récupération des matières résiduelles (ICI)	Taux de récupération des matières résiduelles (ICI)
Degré de satisfaction de la population locale envers le développement du tourisme	Degré de satisfaction de la population locale envers le développement du tourisme	Degré de satisfaction de la population locale envers le développement du tourisme
Vulnérabilité environnementale	Investissement pour le développement de l'offre touristique	Investissement pour le développement de l'offre touristique
Ratio entre touristes et population locale lors d'événements culturels	Nombre de visiteurs dans les institutions muséales	Nombre de visiteurs dans les institutions muséales
Qualité des plans d'eau (lacs, rivières, mers)	Nombre de plages publiques accessibles	Nombre de plages publiques accessibles
Degré de satisfaction du touriste	Indice d'appréciation générale du service des lieux d'accueil par les touristes)	Niveau de satisfaction des touristes
Nombre de municipalités ayant, sur leur territoire, un comité, une corporation ou un office de développement touristique	Investissements de l'ATR pour la promotion des activités touristiques	Investissements de l'ATR pour la promotion des activités touristiques
Niveau de maintenance des sites patrimoniaux	Dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture	Dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture
Niveau d'utilisation des différents modes de transport existants vers la destination	Investissements liés à l'entretien et au développement du réseau de transport vers la destination (secteur routier)	Investissements liés à l'entretien et au développement du réseau de transport vers la destination (secteur maritime)
% de nouveaux développements immobiliers destinés au tourisme	PIB aux prix de base de l'industrie culturelle, des services liés à l'art, aux spectacles et aux loisirs, ainsi que des services d'hébergement et de restauration	PIB aux prix de base de l'industrie culturelle, des services liés à l'art, aux spectacles et aux loisirs, ainsi que des services d'hébergement et de restauration
Nombre (pourcentage) d'entreprises ayant acquis un label éco-responsable	Nombre d'entreprises ayant acquis le label "Qualité Tourisme Gaspésie"	Nombre d'entreprises ayant acquis un label de qualité
% des revenus générés par le tourisme dans la communauté	Dépenses des touristes	Dépenses des touristes
% d'emplois touristiques occupés par la population locale	Nombre d'emplois générés par l'industrie touristique	Nombre d'emplois générés par l'industrie touristique
% des visites de retour	Taux d'occupation moyen des établissements d'hébergement incluant les campings	Taux d'occupation moyen des établissements d'hébergement incluant les campings
Niveau de fréquentation des patrimoines naturels et culturels	Nombre de visiteurs des trois parcs nationaux de la région	Nombre de visiteurs des trois parcs nationaux de la région
Volume de touristes	Volume de touristes	Volume de touristes

Source : Compilation des auteurs.



les indicateurs. Le premier critère sert à vérifier si les données sont disponibles pour les régions touristiques de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine. Ainsi, il est possible qu'un indicateur à la base valide, mais pour lequel les données ne sont pas disponibles pour l'une des deux régions, soit remplacé par un indicateur « substitut ». Ceci est d'autant plus crucial afin que les indicateurs soient utilisables. À cette étape, même si une part de subjectivité est introduite, les indicateurs choisis sont généralement des indicateurs équivalents, lorsque possible, ou tout au moins des indicateurs qui couvrent les mêmes enjeux que les indicateurs remplacés. Par ailleurs, cet exercice souligne les lacunes au niveau des données statistiques mesurées à l'échelle de la région et interpelle, par conséquent, les autorités compétentes. Le deuxième critère spécifique vérifie si les indicateurs sont cohérents avec les énoncés des documents politiques de chaque région. Pour ce faire, chaque indicateur est reclassifié, cette fois-ci selon les principes directeurs de la PCTDG dans le cas de la Gaspésie, et avec les fondements de la PCDTIM dans le cas des Îles de la Madeleine. Finalement, comme les indicateurs doivent s'appliquer à deux régions touristiques ayant chacune leurs spécificités, le quatrième critère repose sur la validation des indicateurs par les autorités responsables, et ce, afin de s'assurer qu'ils soient réellement utiles et inclusifs. C'est en fonction de ce dernier critère que les caractéristiques et problématiques plus spécifiques à chaque région sont surtout prises en compte. L'ensemble du processus de sélection est représenté par l'illustration 2.

Résultats et discussion

L'application des sept critères énumérés dans la liste exhaustive initiale a permis de générer une liste concise de 20 ITD. Les quatre premiers critères ont servi à réduire la liste de 507

indicateurs aux principaux indicateurs les plus utilisés et les mieux documentés, et ce, à un effectif optimal permettant de couvrir systématiquement les principales dimensions du développement durable. Les trois critères spécifiques ont permis d'adapter la grille de 20 indicateurs aux contextes de chaque région touristique de manière à les rendre cohérents avec leur politique-cadre. La correspondance entre les indicateurs est présentée au tableau 5 et à partir duquel nous faisons trois principales observations.

Premièrement, la plupart des ITD adoptés par les deux régions diffère des 20 ITD résultant de l'application des critères généraux. En effet, les contraintes de disponibilité des données obligent souvent à utiliser des indicateurs « substitués ». Cette observation permet de souligner la précarité des données statistiques disponibles en matière de tourisme durable, et de cibler les indicateurs pour lesquels les régions devront fournir plus d'informations.

Deuxièmement, les ITD ne varient pas considérablement d'une région à l'autre. On peut déduire que la stratégie adoptée a permis de minimiser le recours à des indicateurs trop spécifiques et de réduire ainsi le risque de mesurer essentiellement des dimensions pour lesquelles la région présente de bonnes performances.

Troisièmement, les deux régions ont retenu des indicateurs dont les données sont encore précaires, voire inexistantes. Ces décisions ont été prises par les autorités régionales dans l'esprit de compléter progressivement les informations manquantes dans le cadre du suivi de leur politique-cadre de tourisme durable. Il s'agit notamment de l'achalandage du transport collectif (réseau routier, réseau maritime), du degré de satisfaction de la population locale envers le développement du tourisme et du taux de recyclage, ainsi que de la consommation d'énergie du

secteur touristique. Ainsi, la démarche a permis de réitérer les lacunes au niveau des statistiques actuelles en matière de tourisme durable pour les destinations québécoises. Elle interpelle les différents paliers de gouvernement rattachés au domaine du tourisme, afin d'effectuer la collecte d'informations importantes qu'exige l'évaluation du tourisme dans une perspective de développement durable.

Conclusion

Cet article a présenté la stratégie adoptée par les régions touristiques de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine pour sélectionner une série d'indicateurs de tourisme durable en mesure d'appuyer leurs politiques-cadres. L'élaboration des lignes directrices de leur politique touristique a favorisé une participation active de la part de toutes les parties prenantes. Par contre, l'élaboration d'indicateurs permettant le suivi et l'évaluation des objectifs de cette initiative politique a été confiée à une expertise externe de façon à choisir des indicateurs pertinents reconnus, à garantir adéquatement la couverture des dimensions du tourisme durable et à éviter l'adoption d'une grille d'indicateurs trop spécifiques et « sur mesure ».

Sur le plan méthodologique, la présente contribution consiste à privilégier la recherche d'un compromis entre une base scientifique s'appuyant sur des expériences reconnues, et une base compréhensive pour leur garantir une certaine notoriété. En outre, la grille d'indicateurs résultant de la stratégie de sélection proposée a été soumise à l'approbation des responsables de chaque région pour garantir leur cohérence avec les politiques-cadres et pour s'assurer que les indicateurs soient mesurables et utilisables.

La stratégie adoptée par la Gaspésie et les Îles de la Madeleine constitue un exemple qui illustre l'intégration judicieuse de l'expertise scientifique et de l'expérience locale. Elle démontre qu'une approche participative peut être bonifiée par une contribution scientifique externe, notamment dans le but de garantir la validité et la crédibilité des indicateurs utilisés pour évaluer l'atteinte des objectifs de la politique-cadre. En outre, une telle stratégie pourrait être appliquée à d'autres destinations grâce à sa flexibilité. ■

Références

- BELL, Simon et Stephen MORSE (2008) *Sustainability indicators: measuring the immeasurable?* London : Earthscan, 2^e édition, 228 p.
- BOULANGER, Paul-Marie (2004) « Les indicateurs du développement durable : un défi scientifique, un enjeu démocratique ». *Les séminaires de l'Idri*, n°12, 24 p.
- BUTLER, Richard (1999) « Sustainable tourism: A state-of-the-art review », *Tourism Geographies*, vol. 1, n° 1, p. 7-25.
- CHOI, Hwan Suk et Erkan SIRAKAYA (2006) « Sustainability indicators for managing community tourism », *Tourism Management*, vol. 27, n° 6, p. 1274-1289.
- CRÉGÏM – Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (2010) *Pour un tourisme durable en Gaspésie*. PCTDG. Gaspésie : CRÉGÏM, novembre 2010, 30 p.
- EUROPEAN ENVIRONMENT AGENCY (2001) *Environmental benchmarking for local authorities : From concept to practice*. Copenhagen: Environmental Issue Report, n° 20, 64 p.
- GAHIN, Randa; Vesela VELEVA et Maureen HART (2003) « Do indicators help create sustainable communities? », *Local Environment*, vol. 8, n° 6, p. 661-666.
- HICKEY, Gordon M. et John L. INNES (2008) « Indicators for demonstrating sustainable forestry management in British Columbia, Canada: An international review », *Ecological Indicators*, vol. 8, n° 2, p. 131-140.
- HOLMAN, Nancy (2009) « Incorporating Local Sustainability Indicators into Structures of Local Governance: a Review of the Literature ». *Local Environment*, vol. 14, n° 4, p. 365-375.
- HUNTER, Colin (1997) « Sustainable tourism as an adaptive paradigm ». *Annals of Tourism Research*, vol. 24, n° 4, p. 850-867.
- MASCARENHAS, André; Pedro COELHO; Eduarda SUBTIL et Tomas B. RAMOS (2010) « The Role of Common Local Indicators in Regional Sustainability Assessment ». *Ecological indicators*, n° 10, p. 646-656.
- MILLER, Graham (2001) « The development of indicators for sustainable tourism: Results of a Delphi survey of tourism researchers ». *Tourism Management*, vol. 22, n° 4, p. 351-362.
- MITCHEL, Gordon (1996) « Problems and fundamentals of sustainable development indicators ». *Sustainable Development*, n° 4, p.1-11.
- Municipalité des Îles-de-la-Madeleine (2006) *Politique-cadre de développement touristique. Îles de la Madeleine : Municipalité des Îles-de-la-Madeleine*, <<http://www.tourismeilesdelamadeleine.com/FichiersUpload/Documents/web-20100930153050politique-cadre-de-developpement-touristique-de-la-municipalite-des-iles-de-la-madeleine.pdf>>, consulté le 27 mai 2011.
- National Geographic Traveler (2010) « Places rated », *National Geographic Traveler*, publié en novembre/décembre 2009, <<http://traveler.national-geographic.com/2009/11/destinations-rated/list-text>>, consulté le 27 mai 2011.
- NIEMEIJER, David et Rodolf S. DE GROOT (2008) « A conceptual framework for selecting environmental indicators sets ». *Ecological Indicators*, vol.8, n° 1, p. 14-25.
- RAJAONSON, Juste et Georges A. TANGUAY (2010) « Le développement durable au Québec : classement des 25 plus grandes villes ». *Canadian Journal of Urban Research / Journal canadien de recherches urbaines*, vol. 18, n° 2, p. 40-77.
- RAMETSTEINER, Ewald; Helga PÜLZL; Johanna ALKAN-OLSSON et Pia FREDERIKSEN (2011) « Sustainability indicator development: science or political negotiation? », *Ecological Indicators*, vol.11, n° 1, p. 61-70.
- REED, Mark S.; Evan D.G. FRASER et Andrew J. DOUGILL (2006) « An adaptive learning process for developing and applying sustainability indicators with local communities », *Ecological Economics*, vol. 59, n° 4, p. 406-418.
- SHIELD, Deborah J.; Slavko V. SOLAR; Wade E. MARTIN (2002) « The role of values and objectives in communication indicators of sustainability ». *Ecological Indicators*, vol. 2, n° 1-2, p. 146-160.
- STABLER, Mike J. (1997) *Tourism and sustainability: principles to practice*, Wallingford: CABI International. 404 pages.
- TANGUAY, A. Georges; Juste RAJAONSON; Jean-François LEFEBVRE et Paul LANOIE (2009) « Measuring the sustainability of cities: An analysis of the use of local indicators ». *Ecological Indicators*, vol. 10, n° 2, p. 407-418.
- TASSER, Erich; Elizabeth STERNBACH et Ulrike TAPPEINER (2008) « Biodiversity indicators for sustainability monitoring at municipality level: An example of implementation in an alpine region ». *Ecological Indicators*, vol. 8, n° 3, p. 204-223.
- WONG, Cecilia (2006) *Indicators for urban and regional planning*. New York : Routledge. 217 p.
- World Tourism Organization [WTO] (2004) *Indicators of sustainable development for tourism destinations: A guidebook*, Madrid : UN-WTO. 514 p.